

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant

ÉDITORIAL

Digne succession

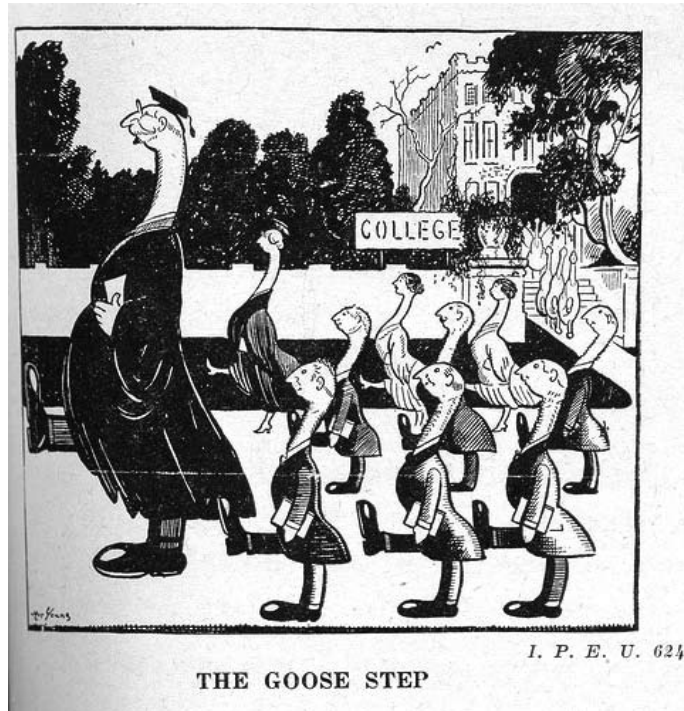
La décision du républicain John McCain de choisir la gouverneure d'Alaska Sarah Palin pour la vice-présidence est de nature à relancer sa candidature, jusqu'alors systématiquement en retrait dans les sondages. Mais probablement pas pour les raisons que l'on s'imagine.

La plupart des commentateurs y ont vu une manœuvre pour tenter de séduire l'électorat féminin ou pour rafraîchir l'image de sénateur âgé et proche de l'administration Bush qui colle aux basques de McCain. S'il n'est pas contestable que ces aspects peuvent jouer un rôle pour la suite de la campagne, ce n'est pas là l'enjeu déterminant. Ce qui est en jeu ici – et qui est beaucoup plus inquiétant – c'est la volonté de John McCain de s'assurer le soutien inconditionnel des lobbies qui font habituellement le succès des républicains.

Sarah Palin est un concentré de tous les lobbies conservateurs américains. Militante anti-avortement et idéologiquement très proche des milieux évangéliques, elle saura galvaniser cette couche de la population, dont l'abstentionnisme est le pire cauchemar des républicains. Favorable à une extension massive des forages pétroliers dans les réserves naturelles d'Alaska, elle offre ainsi à McCain le soutien enthousiaste des requins du pétrole. En enfin, *last but not least*, en tant que membre de la très puissante *National Rifle Association*, elle représente une garantie supplémentaire qu'en cas d'élection du ticket républicain, le droit pour chaque américain d'être possesseur d'une arme ne sera pas remis en cause.

Ces lobbies terriblement puissants, dont l'influence dans le tissu économique et social américain est énorme, ont porté Bush au pouvoir, avec les conséquences internes et internationales que l'on connaît. McCain a compris qu'il ne pouvait pas s'en passer, car c'est bien leur soutien, au final, qui pourrait se révéler décisif.

Red.



DOSSIER: HAUTES ÉCOLES À LA SAUCE FÉDÉRALE

Hautes écoles à la sauce fédérale

Les hautes écoles suisses ont dû subir de nombreux changements et réformes ces dernières années. La signature de la déclaration de Bologne en 1999 n'a pas fini de déployer ses effets mais des résultats sont déjà bien sensibles. Ce processus aboutit ainsi de plus en plus clairement aux dégâts prédits de longue date par les associations du corps étudiant. La mise en conformité des conditions et objectifs de formation avec les attentes, du moins présumées, du marché du travail est particulièrement palpable dans les systèmes d'évaluation, que ce soit celle des étudiant·e-s ou des hautes écoles. Par ailleurs le désistement des pouvoirs publics au niveau du financement, ou plutôt du manque d'investissement dans ce secteur capital, sous couvert d'autonomie des institutions, contribue à transformer ce qui devrait être un service public en un marché des plus attractifs. Et ce mouvement renforce et cautionne l'idée bien individualiste que la formation supérieure est un investissement financier personnel et donc de l'ordre du secteur privé. Avec pour corollaire, la généralisation des prêts comme soi-disant «aide aux études», la défense d'une «offre» de formation constituée de «produits» comparables, notamment avec des outils comme le ranking des Hautes Ecoles, et pour rentabiliser son «investissement», la garantie que les «produits» apportent une «plus-value» sur le marché du travail en développant les «compétences professionnelles». A la gauche donc de rappeler les missions publiques des hautes écoles!

Réd.

Suite du dossier en pages 5 à 10

Syndicalisme:
Les juges européens contre les syndicats.

Page 4

National:
La sécurité fait débat au PSS

Page 13

Culture:
La rentrée littéraire avec modération

Page 14

Ce serait dommage de se fâcher!

Cet été, on a enterré ce qui fut – paraît-il – la grande conscience morale du XX^e siècle: Alexandre Soljenitsyne. Soljenitsyne aurait été le grand dénonciateur du goulag, l'homme, selon *Le Monde*, qui aurait «refusé le communisme athée et totalitaire». Bizarrement, on a moins parlé du même Soljenitsyne penseur profondément de droite, réactionnaire et anti-démocrate. On a aussi assez peu parlé des gens de gauche qui, des décennies avant Soljenitsyne, avaient fait la critique du goulag et du stalinisme, mais dans une perspective émancipatoire, socialiste et démocratique. Evacués les Victor Serge, Boris Souvarine ou même Léon Trotsky. Je ne cite pas souvent Jean-Luc Mélenchon, mais là je suis d'accord avec lui: «L'apologie de Soljenitsyne, "grand penseur de la démocratie contre le stalinisme", me fait mal au cœur parce que je pense à tous ces malheureux qui, eux, dès la première heure, ont mené leur lutte sans être gavés d'honneurs, de colifichets dorés, de résidences, de protections de toutes sortes comme l'était Soljenitsyne au seul motif qu'il était de droite».

La presse et les «intellectuel-le-s» bourgeois-es nous refont d'ailleurs le coup avec la Chine. Une campagne médiatique ahurissante a été lancée ces derniers mois afin de faire croire que le principal (le seul, même) problème que posait la dictature du Parti communiste chinois était celui du Tibet. Allant plus loin encore dans cette bouffonnerie, on a inculqué l'idée que le

gouvernement féodal et théocratique du Dalai-Lama constituait l'alternative progressiste au gouvernement chinois.

Là encore, bizarrement, on a très peu entendu dans les médias des dissidents chinois de gauche nous expliquer réellement quels sont les problèmes de la Chine aujourd'hui. On a très peu parlé des droits humains sur le lieu de travail. Contrairement aux guignolades de Reporters sans frontières, on aurait alors pu apprendre que le Parti communiste chinois n'est pas à la tête d'un vaste Etat communiste, mais est en réalité le plus grand opérateur capitaliste de la planète. On aurait progressé dans la compréhension réelle de la Chine si on nous avait montré l'atelier du monde, par exemple Shenzhen et ses millions d'ouvrières et d'ouvriers qui montent nos téléphones portables et nos ordinateurs pour des salaires de misère, dans une dictature de la chaîne de montage et des conditions d'hygiène terribles.

Mais en réalité cela aurait conduit à la critique du capitalisme, de l'échange inégal et combiné, et porté atteinte aux intérêts des entreprises occidentales qui investissent des milliards dans des *joint-ventures*. Qui vraiment peut se permettre cela? Entre gens du monde, il est décidément plus aisé de faire mine de critiquer le «communisme» chinois et de manifester son soutien à la théocratie du Dalai-Lama. Ça évite de discuter des sujets qui fâchent.

Romain Felli

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant

Abonnement annuel: Fr. 49.–
Abonnement de soutien: Fr. 130.–
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuse-eur-s): Fr. 29.–
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Samuel Bendahan (SB), Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), André Mach (AM), Raphaël Mahaim (RM), Cyril Mizrahi (CM), Stéphanie Pache (SP), Line Rouyet (LR), Rebecca Ruiz (RR), Julien Wicki (JW).

Comité:

Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel Cambrosio, Benoît Gaillard, Dan Gallin, Dominique Hartmann, Pierre-Yves Maillard, Cyril Mizrahi, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Géraldine Savary, Alberto Velasco.

Comité de parrainage:

Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane Rossini.

Collaboration permanente:

Christian D'Andrés, Grégoire Junod, Salima Moyard, Philippe Mivelaz, Philipp Müller, Marc Olivetta, Christian Vullioud.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

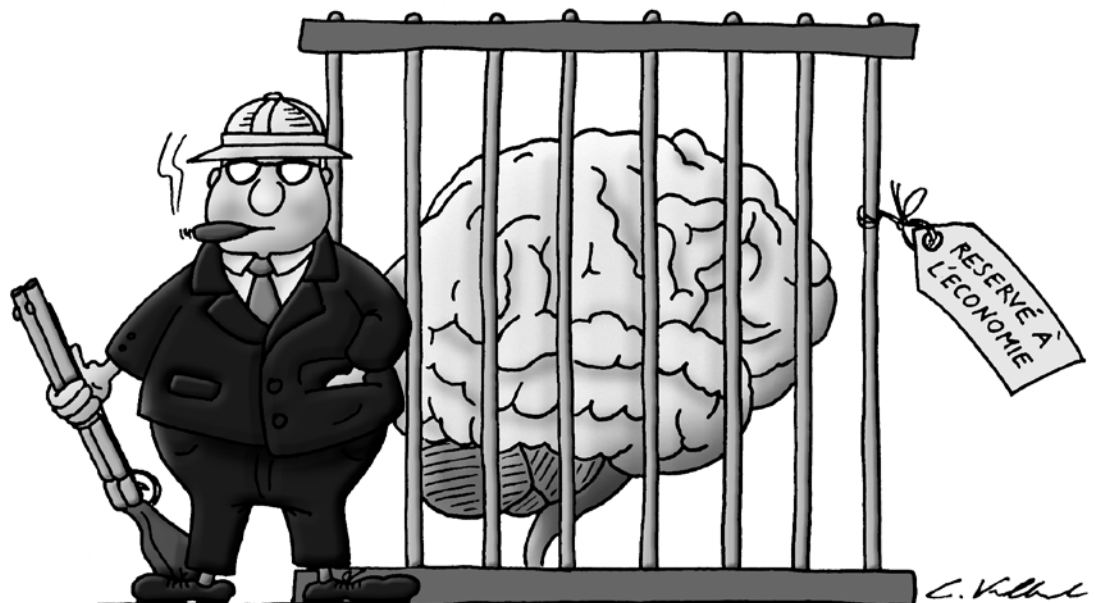
Annabel Glauser, Lausanne.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

SOMMAIRE

- 1 Etats-Unis: digne succession
- 2 Ce serait dommage de se fâcher!
- 3 AVS: on révisé bientôt?
- 4 Les juges européens contre les syndicats
- 5 à 10 Dossier: études supérieures
- 11 Solidarité internationale
- 12 Le PSS parle de sécurité
- 13 GE: Assemblée constituante
VD: Musée des Beaux-Arts
- 14 Culture: Rentrée littéraire
M. Hulot à la cinémathèque
- 15 Deux visions de l'écologie
- 16 La dernière



AVS: en attendant la nouvelle révision...

Le 30 novembre, le peuple suisse votera sur une initiative populaire lancée par l'Union syndicale suisse (USS) ayant pour objet la flexibilisation de l'âge de la retraite. Si cette initiative est certainement perfectible, elle a le mérite de proposer concrètement la retraite flexible.

Avant chaque révision et lors de chaque débat parlementaire, la flexibilisation de l'âge de la retraite est discutée, voire même promise. Si pour certains, il s'agit de flexibiliser l'âge limite supérieur (de 65 à 75 ans), d'autres, dont l'USS, proposent de permettre un départ en retraite dès 62 ans. Intitulée «Pour un âge de l'AVS flexible», elle propose de permettre à ceux qui reçoivent un salaire annuel inférieur à 120 000 francs suisses de prendre une retraite anticipée dès 62 ans, sans être pénalisés par une baisse de rente au passage des 65 ans, âge obligatoire de la «vraie» retraite. Ainsi, cela contribuerait à réduire les inégalités entre ceux qui peuvent actuellement partir en retraite anticipée (c'est-à-dire ceux qui ont un confortable deuxième pilier) et ceux qui doivent continuer jusqu'à 64 ou 65 ans. En effet, jusqu'à maintenant, la possibilité de partir en retraite anticipée est directement corrélée avec le niveau de revenu.

En outre, la flexibilisation permettrait, dans une certaine mesure, de tenir compte des différences de pénibilité du travail. En effet, s'il est désormais admis que certain·e·s travailleur·euses souffrent plus que d'autres dans leur santé, aucune solution à grande échelle (sauf leur transfert à l'assurance invalidité) n'existe. Enfin, proposée comme telle, la flexibilisation représenterait une alternative efficace à l'assurance chômage ou à l'assurance invalidité pour tous ceux qui souffrent des licenciements «tardifs». L'USS évalue le coût annuel de cette flexibilisation à 780 millions de francs.

CONSOLIDER POUR MIEUX DÉMANTELER

La question de la flexibilisation de l'âge de la retraite montre la crispation de la droite suisse face à des réfor-

mes ayant un autre but que la «hausse nécessaire de l'âge de la retraite» et la réduction des montants des rentes ordinaires. Ainsi, sans surprise au vu des forces en présence, le Conseil national, le Conseil des Etats et

... une partie non-négligeable des retraité·e·s dépend uniquement du 1^{er} pilier pour couvrir ses besoins vitaux ...

le Conseil fédéral ont tous rejeté l'initiative et recommandent de la rejeter. Les arguments invoqués sont l'évolution démographique, la charge financière forcément «inacceptable» et le fait qu'une 11^e révision *bis* (la première version avait été refusée en votation en 2004) est en cours et qu'une 12^e se prépare. L'ambition des parlementaires de droite se résume à «assurer la pérennité de l'AVS» et à «garantir les rentes sur l'avenir» répondant docilement au mot d'ordre patronal de «pas de dépenses supplémentaires pour l'AVS!».

Mais dans ces conditions, est-il bon de vouloir pérenniser l'AVS? Pour que la retraite ne soit qu'une lointaine illusion? Pour ne jamais s'arrêter, hommes et femmes, de travailler?

LES FEMMES ET LES JEUNES: LES PLUS DÉSAVANTAGÉS

Au-delà de cette prochaine initiative, il est bon de réfléchir aux différents enjeux liés, plus généralement, à une politique de redistribution des ressources. Dans une récente étude de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), il était mis en évidence que l'AVS avait besoin de s'adapter aux situations sociales changeantes des Suisses, en particulier en regard de la situation des femmes et des jeunes. En effet, les femmes actives bénéficient d'un revenu lié à l'activité professionnelle toujours inférieur à

celui des hommes. Si le fameux *splitting*, introduit lors de la 10^e révision, tendait à corriger cette inégalité, il n'en demeure pas moins que les femmes seules et/ou en charge d'un foyer monoparental sont lourdement pénalisées au moment de prendre leur retraite.

Il a été également mis en évidence que les moins de 40 ans et les plus de 80 ans présentent les plus faibles revenus, alors que les actifs de plus de 40 ans et les nouveaux retraités sont les mieux lotis; la qualité d'actif ou de retraité n'est plus un clivage déterminant ou structurant pour les inégalités de revenu. Alors que la redistribution intergénérationnelle est un fondement de l'AVS, il apparaît important de se pencher aussi sur les redistributions intragénérationnelles.

Toutefois, pour environ 15% des retraité·e·s, l'AVS constitue actuellement le seul revenu. Ainsi, une partie non-négligeable des retraité·e·s dépend uniquement du 1^{er} pilier pour couvrir ses besoins vitaux (soit une rente simple maximum de 2210 francs, ou 3315 francs pour un couple), ce qui, malgré les prestations complémentaires, laisse peu de marge de manœuvre.

POUR DES RÉFORMES SOCIALEMENT PLUS AMBITIEUSES

Ces différents résultats ne font que confirmer que l'AVS, comme les autres systèmes de protection sociale, sont affectés par les changements démographiques, familiaux et ceux liés au travail. Il est donc nécessaire d'explorer de nouvelles pistes et de sortir du mode de pensée invariablement linéaire des «révisions», empêchant délibérément une approche globale de la question des politiques sociales.

Si la gauche est consciente de cet écueil, la droite n'arrive guère à dépasser les notions «d'assainissement» et de «consolidation». Certes beaucoup de ses membres n'ont toujours pas accepté l'entrée des femmes dans le marché du travail et considèrent la pauvreté comme un problème privé. Malheureusement, ces ornières idéologiques empêchent de penser des nouveaux systèmes de redistribution des richesses mieux adaptés aux changements contemporains et bloquent toutes tentatives de réformes socialement ambitieuses.

Mathieu Gasparini

LIBÉRALISATION: LES TARIFS ÉLECTRIQUES GRIMPENT!



Lorsque les juges européens s'attaquent aux droits syndicaux

Dans plusieurs jugements récents, la Cour européenne de justice a donné tort aux syndicats. Ces décisions risquent de remettre en cause les droits des travailleur/euse-s et de favoriser le dumping salarial.

Par Alexandre Afonso, docteur, Université de Lausanne

Jusqu'à présent, les droits sociaux et syndicaux dans l'Union européenne (UE) avaient été relativement épargnés par le processus de libéralisation économique, dans la mesure où ils restaient une prérogative des Etats membres. Les récents arrêts de la Cour Européenne de Justice (CEJ) concernant notamment les cas *Laval* et *Viking* risquent de creuser une brèche importante dans cette situation. La grève et l'action syndicale pour protéger les conditions salariales contre le dumping ont en effet été condamnées par les juges européens au motif qu'elles restreindraient la liberté de circulation des personnes et des services.

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE SANS HARMONISATION SOCIALE

Depuis sa création, le processus d'intégration européenne a essentiellement eu pour but d'étendre et de garantir les libertés économiques qui sont à la base du marché unique: liberté de circulation des biens, des capitaux, des personnes et des services. La CEJ, en se fondant sur la primauté du droit communautaire sur le droit national, a joué un rôle très important dans la suppression progressive des entraves nationales à la circulation des biens et des capitaux, au travers de différents arrêts à valeur contraignante pour les Etats membres. Le fameux arrêt *Cassis de Dijon*, qui oblige chaque Etat membre à reconnaître les standards de production des autres Etats membres en vue de la commercialisation des produits, est certainement l'exemple le plus connu. Malgré cela, un certain nombre de réglementations nationales, en particulier dans le domaine social (protection sociale, droit du travail, droit de

grève et libertés syndicales) restaient à l'abri de ce principe car elles étaient considérées comme d'intérêt public. Les arrêts de la CEJ concernant les cas *Laval* et *Viking* risquent de mettre ces exceptions en péril.

ACTIONS SYNDICALES JUGÉES ILLICITES

Laval était une entreprise de construction lettone engagée pour rénover une école en Suède. L'entreprise détacha des travailleurs lettons pour accomplir cette tâche en refusant d'adhérer à la convention collective suédoise, payant ses travailleur/euses détaché-e-s en dessous du minimum conven-

...A la surprise de beaucoup d'observateurs, la CEJ a donné raison aux entreprises...

tionnel suédois. Dans le cas *Viking*, la compagnie maritime finnoise *Viking Line* décida d'enregistrer un bateau auparavant finnois sous pavillon estonien afin de pouvoir négocier des salaires estoniens, bien évidemment plus bas. Dans les deux cas, les syndicats suédois et finlandais ont entamé des actions de protestation (grèves, blocus et boycott) pour contraindre les entreprises à se plier aux termes des conventions collectives locales finnoises et suédoises. Ces actions ont été combattues en justice par les entreprises incriminées, les deux affaires aboutissant devant la CEJ. A la surprise de beaucoup d'observateurs, en particulier après les protestations concernant la fameuse directive Bolkestein sur la libéralisation des services, la CEJ a donné raison aux entreprises. Elle a considéré que la grève ou les actions syndicales «au-delà du raisonnable» constituaient une entrave à la libre prestation des services et à la concurrence

dans l'UE. En clair, s'adonner au «shopping» des réglementations nationales afin de payer des salaires plus bas est considéré comme une pratique de concurrence légitime de la part des entreprises, alors que l'action syndicale pour protéger les conditions de travail est considérée comme une pratique faussant la concurrence et le fonctionnement du marché unique.

DES CONSÉQUENCES INQUIÉTANTES

Bien que les implications concrètes de ces arrêts pour les droits syndicaux et les conditions de travail dans l'UE restent à déterminer – dans la mesure où ils ne légitiment pas directement le dumping en tant que tel, mais condamnent l'action contre le dumping – ils ont de quoi laisser inquiet. Premièrement, ils signifient que des droits considérés jusqu'à présent comme inaliénables doivent être «conciliés»,

voire subordonnés, aux logiques économiques qui ont guidé l'intégration européenne jusqu'à présent. Deuxièmement, ils sont aussi inquiétants quant aux principes démocratiques dans l'UE. En effet, la raison pour laquelle l'essentiel des législations sociales n'ont pas été déléguées à l'échelon européen, mis à part le fait qu'il serait pratiquement impossible de les harmoniser dans l'ensemble de l'UE, est qu'elles étaient considérées comme trop importantes pour les Etats membres. A ce titre, elles doivent être du ressort d'instances politiques démocratiquement élues: à l'échelle nationale, les parlements et gouvernements, ou à l'échelle européenne, le Parlement européen ou le Conseil. En forçant la porte des compétences nationales, la CJE, qui ne bénéficie pas d'une telle légitimité démocratique, continue sur la voie d'une libéralisation sauvage imposée par le droit.

QUELLES IMPLICATIONS POSSIBLES POUR LA SUISSE ?

Si les arrêts de la CEJ dont il est question ci-dessus finissent de convaincre les derniers sceptiques de l'inanité du concept d'Europe sociale, les retombées de ceux-ci pourraient bien dépasser le cadre de l'UE et toucher la Suisse. Dans son dernier numéro, *Alternatives économiques* évoquait par exemple des retombées moindres pour la France en raison de la force des législations en vigueur en matière de droit du travail, ainsi que de la faible portée des accords collectifs. En outre, cela ne concernerait que les accords qui ne sont pas étendus à l'entier des salarié-e-s de la branche sous convention. Or, en Suisse, la situation est toute autre, et les droits des travailleur/euses ainsi que la protection contre le dumping salarial sont quasi exclusivement assurés par les conventions collectives de travail (CCT) – dont le contenu est tendanciellement revu à la baisse depuis quelques temps déjà (cf. *Pdg* n°62). A l'heure où les syndicats helvétiques dénoncent les lacunes des mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes, tout en réitérant leur soutien à cette dernière, ils réclament un renforcement massif de celles-ci. L'allègement des quorums nécessaires à la procédure facilitée d'extension des CCT en est une, comme le renforcement des contrôles, etc. Mais le combat doit aussi porter sur le renforcement des droits légaux des salarié-e-s – comme une réelle protection contre le licenciement des délégués syndicaux dans les entreprises, par exemple. Car c'est aussi par des droits légaux identiques pour tou-te-s (soumis à convention ou pas) que passe la lutte contre le libéralisation du marché du travail européen. MC

DOSSIER: HAUTES ÉCOLES À LA SAUCE FÉDÉRALE

Enjeux de gouvernance

En Suisse, le domaine de la formation supérieure – dite «tertiaire» – comprend les hautes écoles spécialisées (HES), les hautes écoles universitaires (HEU), les hautes écoles pédagogiques (HEP) et les deux écoles polytechniques fédérales (EPF). Chaque type de haute école est soumise à des autorités administratives et politiques de niveau et de domaine différents. Ainsi les EPF dépendent de l'autorité fédérale et du département de l'Intérieur en particulier, tandis que les HES sont sous l'égide du département de l'économie, mais avec une organisation intercantonale importante. Les HEU sont, elles, sous la responsabilité principale des cantons, même si elles doivent respecter des accords intercantonaux et des directives fédérales, de même que des accords internationaux, comme la Déclaration de Bologne.

Dans cette jungle des compétences spécifiques, il devient difficile de constituer des fronts efficaces de lutte et de

... Dans cette jungle des compétences spécifiques, difficile de constituer des fronts efficaces de lutte et de contestation....

contestation. Et la maxime «Diviser pour mieux régner» trouve dans ce complexe puzzle une signification un peu particulière. Néanmoins les étudiant·e-s de toutes les hautes écoles tentent de se faire entendre comme ils et elles le peuvent, dans le fonctionnement interne des institutions ainsi que comme acteurs et actrices à part entière d'un système qui les oublie souvent. Et il est à relever que le corps étudiant est

pratiquement aujourd'hui complètement réuni sont la bannière de l'Union des Etudiant·e-s de Suisse (UNES), des EPF aux HES, en passant par les HEP et les HEU. Mais la CUS et la CRUS, de même que la CEPF et CSHEP, la CDIP et le DFI, et d'autres encore veillent au grain...



VOUS AVEZ DIT «HARMONISATION»?

Les demandes de clarifier et harmoniser les modes de gouvernance et de gestion des hautes écoles prennent un sens très différent selon les sources.

Les partisans de la privatisation de la formation supérieure imagine un moyen de «rationaliser l'offre» en donnant un plus grand pouvoir aux milieux politiques face à ces chercheur·e-s «déconnectés» (des marchés financiers, on entend bien...). Pour d'autres, il s'agit de donner de la transpa-

pour harmoniser les conditions d'accès et d'études dans la perspective d'une meilleure égalité des chances. Ainsi tout le monde s'écrie en chœur: «Harmonisons!» mais le nouveau paysage de la formation tertiaire présente à ce jour autant d'aspérités que le précédent, et les personnes défendant un service public de formation et de recherche de qualité permettant la création auto-

... l'objectif avoué d'harmoniser en vue d'une mobilité facilitée est souvent compromis ...

nome de savoirs se heurtent à des écueils de plus en plus rudes.

Nous vous proposons un passage en revue de quelques uns des changements majeurs en cours ou en place. Le processus de Bologne notamment a engendré une série de réformes en cascade, sans qu'elles aient nécessairement un lien et surtout sans qu'elles aboutissent souvent aux objectifs fixés. Devoir repenser tous les cursus sous le modèle bachelor en trois ans et master en deux ans maximum n'a par exemple pas été une mince affaire. Ils ne sont d'ailleurs pas encore tous en place. Et l'objectif avoué d'harmoniser en vue d'une mobilité facilitée se voit souvent fort compromis, soit par un manque évident de réelle harmonisation des contenus d'études, soit au contraire par une volonté de proposer quelque chose «qui ne se fait pas ailleurs», une «exclusivité» sur le marché de la formation. Bienvenue dans le monde magique et (dés)enchanté de la formation supérieure sauce fédérale!

Stéphanie Pache

Système fédéraliste pour les hautes études:

Les faiblesses de la la centralisation mises à jour.

6

Processus de Bologne: une harmonisation innocente?

Ou plutôt une contre-réforme qui avance masquée?

7

Participation des étudiant·e-s:

De Mai 68 au *New Public Management*

8

Les étudiant·e-s avaients vu juste:

Bologne n'est source ni d'égalité, ni de mobilité.

9

Marchandisation des études supérieures:

La hiérarchisation sociale des différents cursus a la dent dure.

10

DOSSIER: HAUTES ÉCOLES À LA SAUCE FÉDÉRALE

Le fédéralisme, un thème d'études

Contrairement à ce qu'il laissait croire, le système fédéraliste implique une grande disparité dans les conditions d'études.

Sarah Gerhard, membre du Comité exécutif de l'Union des étudiant·e·s de Suisse (UNES).

Etudier en Suisse, c'est se situer – consciemment ou non – au cœur de tensions entre un nombre considérable d'acteurs: Confédération, canton d'origine, canton d'études, hautes écoles et subdivisions de celles-ci. Certaines décisions prises dans le cadre de ce système complexe ont des effets immédiatement sensibles, comme celles qui concernent les taxes et bourses d'études ou encore celles qui touchent aux conditions d'accès aux études de bachelor ou de master. D'autres processus ont des conséquences moins directement saisissables, qui se développent à plus long terme. C'est le cas, par exemple, des changements dans l'organisation des études, qui modifient en profondeur les possibilités d'étudier à temps partiel, ce qui a naturellement des répercussions sur l'égalité des chances dans l'accès à la formation.

Le manque de coordination dans les décisions et la dilution des responsabilités constituent malheureusement les caractéristiques principales de l'éducation supérieure et sont à la racine de l'inertie du système. De nombreux problèmes reconnus depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, ne peuvent ainsi pas être résolus de manière satisfaisante.

FÉDÉRALISME DES CHANCES...

La garantie d'une réelle égalité des chances dans un système fédéraliste exige de grands efforts de coordination et requiert l'existence de régulations fermes et ayant force de loi. C'est particulièrement visible à propos des bourses d'études. Mais la volonté des hautes écoles et des universités de se spécialiser dans certains domaines et d'en abandonner d'autres peut avoir des conséquences importantes.

L'effet conjoint des carences dans le système de bourses et de la tendance à la spécialisation des universités peuvent notamment signifier une limitation très concrète en matière de possibilités d'études: il ne peut pas y avoir de mobilité dans le choix du lieu d'études pour les étudiant·e·s qui ne disposent pas des moyens financiers nécessaires, ou lorsque la réglementation des bourses d'études ne permet que d'étudier dans la haute école la plus proche. Ainsi, en Suisse, la majorité des étudiant·e·s sont effectivement immatriculé·e·s dans l'université ou la HES la plus proche de leur lieu de domicile. Si celle-ci a choisi de se construire un profil qui ne comprend pas toutes les branches d'études, alors il ne peut évidemment plus être question de libre choix des études...

PERSPECTIVES POUR DES HAUTES ÉCOLES DÉMOCRATIQUES

Il apparaît donc que la planification stratégique et la mise

en place de pôles de compétences a besoin d'une coordination centralisée qui prenne en compte la nécessité de maintenir une offre d'études riche, diversifiée et surtout accessible. D'autre part, les moyens nécessaires aux étudiant·e·s pour pratiquer cette mobilité forcée doivent enfin être mis à disposition sous peine de renoncer dans les faits au libre choix des études.

Quelles perspectives, alors, pour un accès réellement démocratique du système de formation? Il s'agit tout d'abord de questionner l'autonomie accordée aux hautes écoles. Il est piquant de constater que l'autonomie académique consistant à accorder aux institutions la possibilité de définir elles-mêmes leur offre d'études, leur politique d'engagement, de recherches, et peut-être bientôt de «recrutement» des étudiant·e·s entraîne souvent l'affaiblissement de la liberté académique, pourtant essentielle en matière d'enseignement et de recherche. Lorsque la haute école devenue autonome se voit contrainte de chercher toujours davantage de financements externes et donc privés, son indépendance scientifique diminue en effet inexorablement.

CANTONALISATION ET INTERNATIONALISATION

La cantonalisation de la formation supérieure en Suisse pourrait représenter un avantage: celui de conférer aux autorités un contrôle démocratique de proxi-

mité sur les hautes écoles. Cependant, force est de constater que la parcellisation des responsabilités qui caractérise le système actuel encourage plutôt chaque institution non plus à se conformer aux demandes et besoins locaux en matière de formation, mais bien à se profiler en toute indépendance dans un espace toujours plus internationalisé. Il est évident que la possibilité, dans nombre de domaines, de pouvoir se passer de toute coordination nationale, permet à des universités et des hautes écoles autonomisées de se croire libre de toutes attaches et de tout ancrage.

economiesuisse posait, en 2004, l'objectif de transformer les hautes écoles suisses en une «Multinationale suisse de l'éducation et de la formation», entièrement soumise aux mécanismes du marché. Nous en sommes, heureusement, encore loin. Mais dans le domaine de la formation comme dans d'autres, le fédéralisme et la concurrence qu'il porte implicitement en germe semblent bien devoir nous rendre encore quelques mauvais services.

*En collaboration avec
Benoît Gaillard*

À LIRE:

L'UNES publie lors de cette rentrée ses *Perspectives*, qui résument le point de vue des étudiant·e·s sur tous les aspects de la formation supérieure. Informations sur www.vss-unes.ch

QUAND COUCHEPIN NOMME LES COPAINS...

Lorsqu'economiesuisse propose des taxes d'études adaptées aux résultats, il juge l'idée intéressante – alors qu'heureusement tous les acteurs du domaine la rejettent fermement. Alors que le master (5 ans) est le titre officiel de fin d'études universitaires selon les directives de la Conférence universitaire suisse, il explique que le processus de Bologne avait pour but de raccourcir la durée des études – et promeut implicitement le bachelor (3 ans) comme titre de base. Participant à la création de l'Université de la Suisse italienne (USI), il y instaure des taxes d'études à 2000 francs – et ne comprend pas pourquoi on ne peut pas faire de même dans les autres universités suisses.

Mais de qui s'agit-il? – C'est Mauro Dell'Ambrogio, le radical tessinois ancien commandant de police nommé Secrétaire d'Etat à l'enseignement et à la recherche.

Quoi qu'on en dise, il est au moins un reproche qu'on ne peut pas lui faire: celui de cacher son jeu ou de cultiver les manigances de coulisses. Mauro Dell'Ambrogio dit ce qui lui passe par la tête – tout ce qui lui passe par la tête. Personne ne l'accusera non plus de compliquer les choses: avec Dell'Ambrogio, tout est simple. La formation doit être un bien marchand, l'étudiant un client, l'université une entreprise. Le service public, le contrôle démocratique, bref, tout le reste n'est, selon ses propres mots, que «mélasse bureaucratique».

Avec cette nomination, Pascal Couchepin a évidemment nui à notre système éducatif, mais il nous a donné en revanche la meilleure béquille idéologique possible: penser le contraire de Dell'Ambrogio, c'est toujours penser mieux que lui...

SB et BG

DOSSIER: HAUTES ÉCOLES À LA SAUCE FÉDÉRALE

Bologne: les études standardisées

Comparabilité, compatibilité et mobilité sont les maîtres mots des accords de Bologne. Pas toujours pour le meilleur, souvent pour le pire.

Qui n'a pas encore entendu parler de Bologne? Plus grand-monde, probablement. Et parmi les étudiant·e-s, rares sont celles et ceux qui ignorent encore qu'ils/elles devront passer par là, qu'ils/elles le veulent ou non. Mais pour Bologne, plus besoin de prendre le train, puisqu'on sert dorénavant la même sauce dans toutes les universités d'Europe. La même sauce... ou presque. Mais rappelons d'abord les ingrédients principaux du processus.

UN BAC À L'UNI...

Le plus visible d'abord: le processus de Bologne, c'est avant tout la nouvelle structuration des cursus de diplôme et de licence en bachelors et en masters (ou mastaires, ou mastères, ou maîtrises, suivant la tradition). Officiellement, il s'agit de rendre comparables entre eux les titres européens et de favoriser ainsi un choix éclairé des étudiant·e-s dans l'offre de formation, mais aussi à rendre ces titres directement compatibles dans le but de faciliter les changements d'université en cours de formation.

Le dernier but s'avoue plus difficilement, mais n'en forme pas moins le cœur même de la réforme: le bachelor devrait, à terme, devenir le titre universitaire pour la masse, alors que le master permettrait d'écramer les effectifs – financièrement ou par une sélection sur dossier des étudiant·e-s admis·es. Officiellement, en Suisse, les masters universitaires sont ouverts à quiconque dispose du bachelor correspondant; cependant, les hautes écoles spécialisées montrent la voie: une moyenne de cinq au moins au bachelor y est nécessaire pour poursuivre ses études...

TOUT TRAVAIL MÉRITE CRÉDIT

Le deuxième volet de la réforme a trait à la quantifi-

cation de l'apprentissage. Au lieu d'examiner par une épreuve orale ou écrite si les objectifs sont atteints, on vise au contraire à établir de façon standardisée le nombre d'heures de travail nécessaires pour acquérir certaines compétences. Si cette réflexion peut avoir un aspect intéressant, celui de pousser à concevoir les études comme un travail («travail» dont la véritable nature resterait à définir, puisqu'on ne saurait simplement

UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX ?

Certains des objectifs du processus de Bologne sont à saluer, notamment celui de renforcer la mobilité étudiante ainsi que celle du personnel des hautes écoles. Cependant, dans ce domaine comme dans d'autres, rien n'a encore changé autrement que pour le pire.

Cela tient certainement à deux caractéristiques fondamentales du processus. Première-

celle-ci n'est en aucun cas neutre idéologiquement. C'est ainsi que le processus de Bologne, sans des apparences techniques, a de profondes implications sur la formation universitaire. Pour le dire d'une phrase: le processus de Bologne prépare le terrain de la constitution d'un marché européen libéralisé pour la formation supérieure.

... La mobilité étudiante postule le libre choix parmi les «produits de formation»...

TECHNIQUE ET IDÉOLOGIE

Cette conclusion un peu abrupte s'explique aisément. La transparence visée pour les titres et les acquis qu'ils recouvrent correspond à l'information dont doit, en bonne théorie libérale, disposer le consommateur dans un système de concurrence libre et non faussée. La mobilité étudiante va dans le même sens en postulant le libre choix parmi les «produits de formation», indépendamment de tout critère géographique, qui fera apparaître par la force des choses les meilleures prestataires, eux-mêmes placés dans une situation de compétition (ce qui, soit dit en passant, explique à quel point le discours apparent de promotion de la coopération entre institutions peut s'avérer un leurre). Enfin, le saut des savoirs aux compétences achève le tableau: l'éducation supérieure ne crée ni ne transmet plus de connaissances, elle formate les futur·e-s employé·e-s de l'Europe, elle-même vouée à devenir «l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde en 2010», objectif que posaient en 2000 les chefs de gouvernement de l'Europe réunis à Lisbonne. Et qui fait plutôt froid dans le dos...



l'assimiler à n'importe quelle activité salariée), on ne peut que regretter l'extrême scolarisation des études qu'elle entraîne, due à la volonté de contrôler au maximum chaque étape de l'apprentissage.

Enfin, le troisième aspect essentiel concerne la définition des cursus en termes de *learning outcomes*, ou acquis de formation, qui sont essentiellement les compétences dont l'étudiant·e est censé·e disposer au terme d'un cursus. Là encore, on ne parle que comparabilité et lisibilité des diplômes: il faudra que l'entreprise *lambda* sache quelle est la différence entre les titres universitaires des candidat·e-s à un même poste...

ment, il se situe volontairement à la frontière entre politique de la formation et administration universitaire. Comment s'étonner que la mobilité reste si peu pratiquée si l'on ne prend pas la décision politique de mettre à disposition suffisamment de moyens pour la rendre réellement possible, puisque le facteur financier reste le premier motif de découragement vis-à-vis des séjours dans d'autres universités? Dans ce domaine comme dans d'autres, on demande aux universités et autres hautes écoles de résoudre des problèmes sans en avoir le pouvoir.

Deuxièmement, comme toute modification profonde d'une structure institutionnelle,

DOSSIER: HAUTES ÉCOLES À LA SAUCE FÉDÉRALE

Participe présent, participe assez?

Partout, les étudiant·e-s s'engagent de plus en plus dans la vie politique et dans les processus décisionnels des universités. Or, il s'agit de tâches délicates, parfois en porte-à-faux par rapport aux études elles-mêmes.

Revendication étudiante depuis les années 1960, la participation des étudiant·e-s au fonctionnement de l'Université semble gagner du terrain ces dernières années. De plus en plus, le monopole des professeur·e-s en matière de décisions a été contesté. Les formes d'une telle participation peuvent néanmoins être diverses, et ses effets réels plus ou moins importants. En Finlande ou au Royaume-Uni, il est ainsi courant de voir des représentants des étudiant·e-s exercer, le temps d'un semestre, leur mandat à plein temps grâce à un congé accordé par l'université, signe important de l'ancrage fort dont jouit la participation.

VERS UNE BIPOLARISATION

Indéniablement, il existe un certain mouvement tendant vers plus de participation au sein des hautes écoles. Paradoxalement, en même temps, la logique qui sous-tend la réforme du fonctionnement de ces mêmes institutions est une plus grande centralisation du pouvoir. Par exemple, à l'Université de Lausanne, les conseils de facultés ou de l'université, qui sont en quel-

... les parlements universitaires ont vu leur composition radicalement modifiée...

que sorte les parlements universitaires, ont vu leur composition radicalement modifiée. C'est une véritable révolution, puisque les professeur·e-s sont devenu·e-s minoritaires au sein de ces organes, alors qu'ils/elles les dominaient auparavant. Cet acquis pour les autres corps de l'université a été largement compensé par un allègement des compétences de ces organes, généralement au profit du rectorat de l'université qui, à quelques exceptions près, concentre toutes les compétences sous la houlette du recteur.

Associer de façon sincère, et non purement symbolique, les étudiant·e-s et le personnel des hautes écoles à leur gestion pourra permettre à nos institutions universitaires d'éviter de tomber dans certains pièges, comme celui de se focaliser uniquement sur la recherche. Par contre, la participation des étudiant·e-s pose de nombreux problèmes prati-



Mais où est donc l'intérêt des étudiant·e-s?

ques qui sont loin d'être résolus: rotation rapide des délégué·e-s, manque de contact entre les représentant·e-s et leur base ou encore conflits d'intérêts d'étudiant·e-s devant défendre leur opinion face à leurs professeur·e-s. De plus, il est parfois difficile pour les étudiant·e-s d'assumer les lourdes responsabilités qui peuvent leur incomber si certaines conditions ne sont pas remplies. Certain·e-s nostalgiques du fonctionnement universitaire à l'ancienne mode diront que la solution est le retour en arrière. D'autres affirmeront qu'au contraire, il faut aller encore plus en avant: donner une plus grande crédibilité et un plus grand pouvoir aux organes participatifs, et permettre une sérieuse reconnaissance du travail qui y est fourni par tou·te-s leurs membres.

DÉMOCRATIE AVANT PARTICIPATION

La promotion de la participation est généralement sous-tendue par un idéal de gestion démocratique. Il est donc important de ne pas opposer la notion de participation interne et celle de contrôle politique de l'Université publique. Alors qu'il est sain, et même important, de laisser à l'Université une forte autonomie

s'entre-déchirer; de même, les associations d'étudiant·e-s qui, en Suisse, regroupent souvent tous les étudiant·e-s d'une université par une affiliation automatique,

... démocratisation des universités et politisation des étudiant·e-s ne vont pas forcément de pair...

ont intérêt à ne pas trop politiser leur ligne pour ne pas s'éloigner de leur base par définition hétéroclite. C'est ainsi que l'«intérêt des étudiants», fiction rhétorique évidemment employée par tous les acteurs du domaine de la formation, tend à tenir lieu de seul et unique programme aux organisations étudiantes, qui en oublient qu'elles se situent bel et bien dans un débat à caractère politique.

DES SYNDICATS ÉTUDIANTS?

Le remède passe-t-il par une «syndicalisation» des organisations étudiantes selon le modèle français, qui verrait un renoncement aux associations générales à affiliation automatique? Ceci soulève la question du caractère politique de la représentation des étudiant·e-s au sein d'organes dont les décisions sont, de près ou de loin, toujours de nature politique.

Il va de soi que la démocratisation des structures d'institutions telles que les universités est un vecteur d'émancipation. Cependant, on ne peut pas se satisfaire de n'importe quelle intégration des acteurs universitaires aux processus décisionnels. Pour qu'un système participatif fonctionne, il faut que les participant·e-s soient motivé·e-s à donner de leur énergie. Si la présidence ou la direction d'une haute école peut à elle seule annuler toute décision d'un organe participatif, qui irait s'y engager sérieusement?

Benoît Gaillard et Samuel Bendahan

UNE PARTICIPATION PAS SI POLITIQUE

Lorsque naissent les premières revendications, au sein des mouvements étudiants, d'un fonctionnement démocratique pour les institutions universitaires, celles-ci sont bien souvent le lieu d'une bouillante activité politique qui dépasse le cadre des thèmes liés à la formation. Force est de constater que démocratisation des universités et politisation des étudiant·e-s ne vont pas forcément de pair. Assez logiquement, les instances dirigeantes ne souhaitent pas voir face à elles des factions d'étudiants

DOSSIER: HAUTES ÉCOLES À LA SAUCE FÉDÉRALE

Pourquoi il faut toujours écouter les étudiant·e·s

La concrétisation du processus de Bologne donne raison aux critiques émises par l'Union nationale des étudiant·e·s de Suisse (UNES) il y a une dizaine d'années.

Jean Christophe Schwaab, ancien membre du comité de l'UNES, député au grand conseil vaudois.

On allait voir ce qu'on allait voir. La déclaration de Bologne (voir *Pages de gauche* n°6, novembre 2002) allait être LE moyen de renforcer la formation académique en Suisse et de l'intégrer à un «espace européen de la science et de la recherche». Rien que ça. Il n'en fallait pas plus pour que Charles Kleiber, Secrétaire d'Etat à la science et à la recherche, signe cet accord contre l'avis du conseil fédéral, des cantons, des recteurs d'universités et... des étudiant·e·s.

Les étudiant·e·s, justement. D'insupportables pessimistes incapables d'avoir la moindre vision. M. Kleiber à peine arrivé à la réunion ministérielle devant aboutir à la signature de la déclaration, l'UNES avertissait que le découpage des études universitaires en bachelors (BA) et en masters (MA) et la densification des plans d'études allaient poser toute une série de problèmes: manque de bourses, moins de possibilité pour travailler à côté de ses études, sélection entre BA et MA. Le tout sans encourager la mobilité, pourtant une des pierres angulaires de la déclaration. M. Kleiber n'en tint pas compte et les renvoya à leurs études, leur faisant bien comprendre au passage «qu'ils comprendraient lorsqu'ils seraient grands». Point final. Et les universités et EPF de s'adapter à Bologne, bon gré, mal gré, chacune à son rythme et en absence d'une réelle coordination. Et pire, ces adaptations se sont en général faites sans débat démocratique dans les parlements cantonaux, car elles ont d'abord été introduites au niveau des règlements internes des hautes écoles, voire des facultés. Les parlements

furent alors contraints d'enterrer les modifications plusieurs années plus tard. Mais, que voulez-vous, le progrès n'attend pas.

LES ÉTUDIANT·E·S AVAIENT VU JUSTE

Huit ans plus tard, l'UNES a eu raison sur toute la ligne. La question des bourses n'a pas avancé d'une semelle, malgré une (timide) tentative de la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) de proposer un accord intercantonal sur la question; malgré une augmentation régulière du nombre d'étudiant·e·s dans les hautes écoles le montant total des bourses régresse en francs constants. En outre, la densification des plans d'études rend une activité rémunérée à côté des études plus difficile, alors que 90% des étudiant·e·s ont une telle activité. En outre, les tentatives de rogner sur l'égalité des chances sont légion, par exemple en n'accordant des bourses que

pour les étudiant·e·s en BA, puis des prêts pour les MA. Fort heureusement, les cantons ont jusqu'ici été intransigeants (mais pour combien de temps?) sur la question du diplôme standard de fin d'études: c'est le MA et pas le BA. Cependant, les milieux économiques, qui ne rêvent que de raccourcir les études et de chasser le maximum de titulaires de BA des hautes écoles, pour qu'ils puissent entrer sur le marché du travail, gardent dans leur manche des propositions pour restreindre l'accès aux MA aux «meilleur·e·s étudiant·e·s», soit les plus doué·e·s, mais surtout les plus riches, au moyen d'écolages de plusieurs dizaines de milliers de francs et d'une sélection drastique. Sans penser une seconde que, si la majorité des étudiant·e·s doit se contenter d'un BA, le niveau général de la formation universitaire baisserait, car c'est le MA qui correspond aux anciens licence ou diplôme.

LA MOBILITÉ, UN DOUX RÊVE

Un des grands arguments en faveur de Bologne était la mobilité. Harmoniser les cursus devait permettre à n'importe quel étudiant d'étudier dans n'importe quel pays et de pouvoir faire reconnaître ses cours et examens. La libre circulation des étudiant·e·s, en somme. Mais après huit années de système «Bologne», la mobilité reste ardue, et surtout réservée aux étudiant·e·s les mieux lotis financièrement. Un sondage mené en été 2008 par le conférence de recteurs (CRUS) démontre que la moitié des étudiant·e·s n'enviesagent pas d'être mobiles, notamment pour des raisons financières et nombreux sont ceux qui craignent que leurs cours ne soient pas validés à leur retour. Et la CRUS de conclure que «Bologne ne conduit pas automatiquement à une croissance de la mobilité et peut même avoir un effet contraire». On ne saurait être plus clair.

COMMISSION SOCIALE (SOKO) DE L'UNES



**LAISSONS
LA
FORMATION
AUX
RICHES !**

DOSSIER: HAUTES ÉCOLES À LA SAUCE FÉDÉRALE

L'étudiant·e unidimensionnel·le

Le statut de l'étudiant·e est assurément un excellent observatoire d'où déterminer la situation sociale à un moment donné. Les transformations actuelles de l'enseignement tertiaire doivent être résolument combattues.

L'accès à l'enseignement supérieur (enseignement dit «tertiaire», en Suisse: universités, HES, EPFs) reste fortement structuré socialement, même si le nombre total d'étudiant·e-s s'est nettement accru au cours du dernier tiers du XX^e siècle, et a même connu un bond impressionnant en Suisse ces dix dernières années. La soi-disant «démocratisation» de l'Université a consisté essentiellement en une massification de l'accès à l'enseignement supérieur, sans pour autant que la hiérarchie sociale ne s'en trouve bouleversée. Les vieilles hiérarchies entre types d'études se maintiennent tant dans leur structuration sociale que genrée.

VERS UNE «ALLOCATION UNIVERSELLE D'ÉTUDE»

La sociologie de l'éducation nous a enseigné que les barrières d'accès à l'enseignement supérieur n'étaient pas uniquement financières, mais relevaient également de logiques de reproduction sociales complexes. Néanmoins, afin de favoriser au maximum l'«égalité des chances», une revendication historique du mouvement étudiant a été la création d'un véritable système d'«aide à la formation» unifié au niveau fédéral. Les systèmes de bourses sont en effet ancrés au niveau cantonal et restent géné-

ralement nettement insuffisant pour pouvoir vivre sans autres apports financiers (soutien des parents, travail annexe, prêt, etc.). La réponse amenée ces dernières années par les milieux qui dirigent ce pays a été soit de rien faire, soit de développer les prêts d'études, dans une stricte logique néolibérale de responsabilité individuelle.

...Ce «marché de l'éducation supérieure» doit permettre de nouvelles possibilités d'investissement de la part du capital privé ...

Dans ce contexte, on peut comprendre que pour combattre la misère en milieu étudiant, il a parfois été proposé de développer un «salaire étudiant» sur le modèle de certains pays scandinaves. Le terme de salaire néanmoins est inapproprié. Le salaire est la contrepartie nécessaire du travail effectué par un individu qui ne possède pas les moyens de production. Le salaire est donc un rapport social précis, d'exploitation et de subordination. L'étudiant·e n'est pas dans une telle situation, car il ne participe pas directement au processus de production. On pourrait nuancer cette affirmation tant l'exploitation du travail des étudiant·e-s au niveau du master et du doctorat semble être devenu la norme.

Néanmoins, l'idée d'une allocation versée automatiquement à chaque étudiant·e et suffisante pour vivre dignement, mérite d'être défendue par la gauche. Une telle allocation permettrait de supprimer une partie importante des barrières financières à l'entrée dans les études. Elle serait surtout un signal fort reconnaissant la nécessaire autonomie des individus vis-à-vis de leurs parents et signifierait un droit inaliénable à l'éducation y

compris au niveau supérieur.

LUTTER CONTRE «LE MARCHÉ DE L'ÉDUCATION»...

Néanmoins, la transformation de l'éducation supérieure en un lieu d'émancipation sociale est trop souvent réduite, par le mouvement étudiant ainsi que la gauche, à l'élargissement de ses conditions d'accès. C'est se laisser sur les transformations plus profondes du système qu'il serait pourtant nécessaire de repérer pour combattre.

La massification de l'enseignement supérieur s'est accompagnée de deux mouvements parallèles, en apparence contradictoires. Premièrement, un relatif étouffement financier des universités. D'autre part une réorientation des cursus et des matières enseignées vers une plus grande adéquation de l'enseignement supérieur aux «besoins de l'économie».

L'augmentation massive du nombre d'étudiant·e-s n'a pas été suivie par une évolution parallèle des financements publics de l'Université. Mais toutes les institutions et toutes les disciplines n'ont pas évoluées de la même manière. Cet étouffement financier a pour but d'accélérer l'achèvement du «marché de l'éducation». Les institutions universitaires sont invitées à chercher des «financements externes» issus du «privé», en même temps que s'organise la soi-disant «autonomisation» des institutions, préalable nécessaire à leur privatisation. Le modèle du nouvel institut des hautes études internationales (IUHEID) à Genève, voulu par la conseillère fédérale Calmy-Rey, en est le dernier exemple en date. Outre les employé·e-s, les étudiant·e-s sont les dindons de cette mauvaise farce qui se voient alors sommé·e-s de payer des taxes d'études toujours plus importantes, en attendant d'atteindre les tarifs américains. Ce «marché de l'éducation

supérieure» doit permettre de nouvelles possibilités d'investissement ou de pseudo-mécénat de la part du capital privé.

... ET CONTRE «L'ÉDUCATION AU MARCHÉ»

Le développement du «marché de l'éducation» doit aussi se comprendre comme une «éducation au marché» dans laquelle le but utilitariste de la science et de l'enseignement est de produire une masse de travailleur·se-s qualifié·e-s et utilisables par le Capital. Le savoir doit à être réduit à une seule dimension, celle de facteur de production pour accroître la valorisation du Capital. Le savoir devient unidimensionnel (Herbert Marcuse). Dans cette optique, la réforme des cursus met l'accent sur la spécialisation des savoirs, leur uniformisation (malgré les appels pathétiques à l'«interdisciplinarité»), leur technicisation et surtout leur adéquation au marché du travail. L'étudiant·e unidimensionnel·le est alors formaté pour réclamer plus de «stages» dans son cursus et des matières qui sont vraiment «utiles», comme le prouve le développement de l'enseignement des méthodes statistiques dans les sciences sociales, ou encore les cours d'*entrepreneurship* développé à l'usage des futurs ingénieur·e-s.

En réalité la transformation sociale et démocratique de l'éducation supérieure suppose à la fois une démocratisation de son accès (par le biais d'une allocation universelle d'étude), et une lutte résolue contre le «marché de l'éducation» et contre «l'éducation au marché». C'est à cette triple condition seulement que les institutions d'enseignement supérieures pourront cesser d'être les machines de reproduction de l'élite sociale.

Romain Felli



Solidarité internationale: action directe

Deux événements sont venus nous rappeler cette année que la solidarité internationale des travailleurs n'est pas une abstraction. Le premier se passe en Afrique australe, le deuxième aux Etats-Unis.

Par Dan Gallin

Le Zimbabwe traverse une crise grave. Son président, Robert Mugabe, et son parti, le ZANU-PF, doivent faire face à une opposition puissante, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), dirigé par Morgan Tsvangirai, ancien secrétaire général de la centrale syndicale ZCTU. Le pays est exsangue, ruiné par un régime incompetent, corrompu et violent. Mugabe tient l'armée et la police, et a créé en outre une milice politique. Malgré ces moyens de pression, il perd les élections parlementaires du 29 mars: le MDC obtient 67% des voix. Les résultats de l'élection présidentielle, également perdue par Mugabe, sont truqués: Tsvangirai est obligé de se présenter à un second tour, le 27 juin. Dans l'intervalle, l'armée et la milice lancent une campagne de terreur. Le 22 juin, Tsvangirai retire sa candidature, déclarant qu'il ne peut plus demander à ses partisan·e·s de risquer leur vie. Mugabe, seul candidat en lice, est couronné président le 29 juin, à la hâte.

«LE BATEAU DE LA HONTE»

Voici pour le contexte. Et voici l'événement: le 14 avril un cargo chinois, le *An Yue Jiang*, se présente au large du port de Durban. Sa cargaison comprend, entre autres, 77 tonnes d'armement destinés au Zimbabwe: des fusils d'assaut AK-47, trois millions de cartouches, 3500 mortiers et leurs obus, ainsi que 1500 lance-roquettes. Le gouvernement sud-africain est prêt

... «Nos membres dans le port de Durban ne déchargeront pas cette cargaison...»

à laisser passer: un porte-parole affirme qu'on ne pouvait rien faire pour empêcher une transaction en bonne et due forme entre deux Etats souverains.

C'est alors qu'intervient le syndicat des transports, le South African Transport and Allied Workers' Union (SATAWU). Son secrétaire général, Randall Howard, déclare: «Le SATAWU n'est pas d'accord avec la position du gouvernement sud-africain de ne pas intervenir pour arrêter cet envoi d'armements. Nos membres dans le port de Durban ne déchargeront pas cette cargaison et nos membres camionneurs ne la transporteront pas par route.»



Le *An Yue Jiang*, navire chinois transportant des armes vers le Zimbabwe. DR

Il ajoute: «Le *An Yue Jiang* doit retourner en Chine avec ses armes. L'Afrique du Sud n'a pas à faciliter le transit d'armes vers le Zimbabwe alors que le pays est au milieu d'une crise politique.» Un autre syndicat des transports, plus petit, le United Transport and Allied Workers' Union, annonce à son tour que ses membres ne déchargeront pas le navire chinois. Puis, le syndicat de la police POPCRU déclare que la police n'interviendrait pas, même si elle recevait l'ordre de le faire. Son porte parole, Henzi Soko, précise: «Le SATAWU a de très bonnes raisons de ne pas décharger le navire. Nous comprenons leurs objections. La police ne saurait servir de briseurs de grève.»

L'action syndicale, soutenue par la confédération

COSATU, trouve aussi un large soutien dans l'opinion et dans les organisations de la société civile. Saisie par un groupe de citoyens, dont l'évêque Rubin Phillip, la cour suprême de Durban interdit le transit des armes par l'Afrique du Sud, fermant ainsi tous les ports sud-africains au «navire de la honte». Le 18 avril, le *An Yue Jiang* lève l'ancre et repart pour une destination inconnue, mais semble se diriger vers le Mozambique, où le port de Beira a une

DOCKERS AMÉRICAINS CONTRE LA GUERRE

L'autre événement se passe à l'autre bout du monde, sur la côte ouest des Etats-Unis. Le International Longshore and Warehouse Union (ILWU), syndicat des dockers de la côte Pacifique des Etats-Unis et du Canada, a déclaré une grève le Premier Mai, sur toute la côte, pour exiger l'arrêt de la guerre et l'occupation en Irak et en Afghanistan et le retrait des troupes américaines du Moyen-Orient.

Malgré les menaces du patronat portuaire, la grève a fermé les vingt-neuf ports de la Côte Ouest, de San Diego à Seattle, pendant huit heures (l'équipe de jour). Elle a été accompagnée de manifestations de solidarité, et contre la guerre, notamment dans la région de San Francisco, mais aussi ailleurs aux Etats-Unis, chez les employé·e·s de la poste, des enseignant·e·s, les syndicats de l'Etat du Vermont, dans le port du New Jersey, etc.

Plus important encore: dans deux ports irakiens, à Umm Qasr et Khor al-Zubair, les travailleurs arrêterent le travail pendant une heure. Le syndicat des dockers de l'Irak envoya un message au ILWU: «Votre décision courageuse de faire grève le Premier Mai pour protester contre la guerre et l'occupation en Irak nous soutient dans notre lutte contre l'occupation et pour un avenir meilleur, pour nous et pour le monde entier.»

Contrairement à la guerre du Vietnam, l'ensemble du mouvement syndical américain s'oppose à la guerre d'Irak, mais le ILWU a jusqu'ici été le seul à agir sur le terrain. Ce n'est pas la première fois que l'ILWU s'illustre par sa combativité et son sens de la solidarité. Deux exemples: en 1978, ses membres refusaient d'embarquer des cargaisons d'armes à destination du Chili de Pinochet et, en 1981, à destination de El Salvador.

liaison directe avec le Zimbabwe.

La Fédération internationale des travailleurs des transports ITF appelle alors tous ses syndicats affiliés dans les autres ports de l'Afrique australe à suivre l'exemple du SATAWU. Devant le refus annoncé des dockers mozambicains de le décharger s'il devait se présenter, le *An Yue Jiang* change de cap et commence à contourner l'Afrique du Sud. Il passe devant la Namibie, où les syndicats ont déjà annoncé qu'il ne sera pas déchargé. Le 25 avril il arrive devant Luanda où il décharge du matériel de construction destiné à l'Angola. Il est surveillé par les délégués syndicaux angolais et de l'ITF, et les armes restent à bord. Le 4 mai, il repart, cette fois pour retourner en Chine avec sa cargaison d'armes.

PSS et sécurité: un débat en trompe-l'œil

Après l'éviction de Christoph Blocher, qui détient le leadership sur le thème de la sécurité? La direction du PSS focalise pendant des mois l'attention de la population sur ce qui est un faux débat. Et perd de vue les véritables priorités.

Il fallait le faire. Après l'éviction de Christoph Blocher, l'UDC se trouve en pleine guerre de scission, les paroles fratricides font légion et l'ancienne force hégémonique du «bloc bourgeois» ne cesse de perdre de sa splendeur. L'échec du 2 juin en votation fédérale venait encore approfondir le désarroi des épigones du néo-populiste zurichois. Pour le Parti socialiste s'ouvrait alors une voie royale pour mener campagne autour de ses thèmes centraux: la défense du pouvoir d'achat de la majorité salariale, le rejet des logiques néolibérales, la poursuite d'une politique économique basée sur des réformes écologiques, la lutte pour un droit migratoire et d'asile digne de ce nom. Au lieu de ça, nous aurons eu droit pendant presque quatre mois à une discussion incessante autour de la thématique de la sécurité publique.

UN FLOU ARTISTIQUE VOLONTAIRE

En présentant à la fin du mois de juin son papier de positionnement, la nouvelle direction se voulait pragmatique. C'est l'effet contraire qu'elle a provoqué. Le qualificatif de fourre-tout (*Tutti frutti*) avancé par la conseillère nationale de

...pendant presque quatre mois, une discussion incessante autour de la thématique de la sécurité publique...

Bâle-Campagne, Susanne Leutenegger Oberholzer, résume très bien ce papier. En rappelant des lieux communs socialistes – la nécessité de défendre une idée globale de la notion de sécurité, par exemple – le texte enfonce des portes ouvertes.

Le bât blesse ailleurs. La commission thématique à l'origine de ce papier érige les «sentiments d'insécurité éprou-

vés par beaucoup de personnes lors qu'elles se trouvent dans l'espace public» en base prétendument objective de ses thèses. Aucune analyse chiffrée de ses dires. Aucune confrontation de cette hypothèse à l'évolution statistique de la criminalité et des actes contraires à l'ordre public en Suisse. La raison de cet oubli est simple: comme on peut le constater à travers la publication (*La délinquance des jeunes: l'insécurité en question*) du chef de la sûreté neuchâtoise, Olivier Guéniat, la réalité des données fiables n'est pas celle que veut nous faire croire l'avant-garde réactionnaire socialiste amenée par la conseillère nationale bernoise Evi Allemann pour laquelle «le PSS souhaite faire en sorte que la sécurité augmente pour tout le monde moyennant un mix de mesures préventives et répressives» (WoZ, du 10.7.2008).

Laissons ce genre d'alchimie à qui de droit. Pour les socialistes, il ne faut pas jouer avec le feu. Ce n'est pas sans raison que la direction du parti s'est ravisée au début de ce mois en indiquant vouloir présenter les fondements chiffrés de son analyse impressionniste. Communiqué de presse du PSS du 6.9.2008: «Cette analyse existe, mais avait été laissée à l'arrière-plan afin de faire en sorte que le papier de position se concentre essentiellement sur les réponses socialistes à l'insécurité». Cette phrase en dit long sur l'embarras actuel. Et aussi sur la conception de militant·e·s socialistes disposant librement de leur cervelle.

RETOUR AU PRAGMATISME

En faisant abstraction de la volonté de l'aile droite du parti de regagner du terrain, ce débat pourrait être beaucoup plus simple. Premièrement, nous vivons dans une société sujette à une précarisation sociale croissante qui laisse des

traces dans la perception subjective de beaucoup de monde en ce qui concerne le sentiment de sécurité. Combattre ce sentiment signifie se battre tous les jours pour un Etat social fort,

... la réalité des données fiables n'est pas celle que veut nous faire croire l'avant-garde réactionnaire socialiste ...

des conditions de travail et salariales progressistes, notamment aussi pour les sans-papiers, et des services publics démocratiques. Instrumentaliser ce sentiment d'insécurité compréhensible à des fins de profilage politique en le présentant comme attaque contre l'UDC est inadmissible. En second lieu, il existe des lois et des tribunaux pour faire respecter l'ordre public. En troisième lieu, la concrétisation de ce respect ne peut aller ensemble avec la violation des droits fondamentaux comme le démontrent tristement l'affaire *NestléGate* et son corollaire, l'*AntiRepGate*. Quatrièmement,

si on veut parler sécurité publique, il est indispensable de se servir des éléments d'analyse à disposition.

Le véritable pragmatisme est là: au lieu de bomber le torse, d'appeler à la chasse aux mendiants «si leur présence dépasse un certain seuil de tolérance» (première version du papier du PSS) et à la vidéosurveillance («son utilité pour la sécurité publique est cependant contestée» (première version du papier du PSS), il vaut mieux débattre sur la base d'informations valables. Le récent revirement de la direction du parti sous la pression de la base n'y change rien. Il s'agit en effet, comme le rappelle si justement le conseiller national des Grisons Andrea Hämmerle, d'«en rester aux thèmes centraux du parti socialiste, à savoir la politique sociale, économique et de l'environnement ainsi que la défense du service public». Espérons que la farce actuelle prenne rapidement fin.

Philipp Müller



Une constituante, pour quoi faire?

Par Pascal Holenweg,
membre du PS genevois.

Avec plus de résignation que d'enthousiasme, les citoyennes et -yens genevois ont accepté d'élire une assemblée constituante et de la charger de réécrire la Charte fondamentale de la République. Non que les dits citoyennes et -yens aient ressenti le besoin impérieux de réformer les institutions genevoises: ils ont seulement pris acte de ce que ce besoin était impérieusement ressenti par d'autres (le groupe formé autour du professeur Andreas Auer), et n'ont vu aucune objection à laisser 80 personnes s'ébrouer dans une assemblée mandatée pour produire un texte qui de toute façon sera soumis au vote populaire. Tous les partis, et une palanquée de groupes s'affirmant non partisans et «issus de la société civile» – comme si les partis politiques étaient issus d'ailleurs; mais d'où? de la cléricature religieuse? de l'armée? –, présentent des listes à l'élection de la Constituante. Le PS présente quarante candidates et candidats, dont un tiers ne sont d'ailleurs pas membres du parti. Le 19 octobre, on saura donc de quoi et de qui la Constituante sera faite. Mais pas vraiment à quoi elle va servir. A réformer les institutions ou à lisser leurs règles de fonctionnement? A étendre les droits politiques et sociaux ou à les conformer à un cadre juridique réputé «supérieur» (le cadre fédéral, tant qu'on ignore que ce cadre «supérieur» est lui-même soumis à un cadre encore plus «supérieur»: les grands textes du droit international)?

ETAT GENDARME VS DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

La droite n'a pas fait mystère de ses intentions de réduire les engagements de la République au strict nécessaire – et le strict nécessaire, pour la droite, c'est toujours l'Etat gendarme, et rien que l'Etat gendarme, ne garantissant qu'un droit: celui à la propriété privée; l'extrême-droite, elle, mettrait les pieds au mur – non que l'actuelle Constitution lui convienne,

mais parce qu'elle craint une avancée des droits politiques pour les étrangers, et une avancée des droits sociaux pour tous; enfin, la «gauche de la gauche», du moins réputée telle par elle-même, craignait, à l'inverse, une réduction des droits politiques (l'augmentation du nombre de signatures pour les référendums et les initiatives) et des droits sociaux. Quant au PS, il s'est avancé en faveur de la révision constitutionnelle, avec une «feuille de route» énonçant, sans les préciser, les grands axes de ses revendications: extension de droits politiques et sociaux, construction d'un espace politique régional, transfrontalier et démocratique, prise en compte des changements sociaux...

COMBAT DE COQS

Une Constitution, cela peut être un programme politique ou un constat notarial. Le programme politique dit où l'on veut aller, le constat notarial dit où on en est. L'exercice du constat est donc le plus aisé: il ne consiste après tout qu'à décrire l'état des choses. Mais dès lors que les ambitions constituantes s'élèvent au-dessus de celles de l'arpenteur institutionnel, les grands débats et les grands clivages surgissent, entre la gauche et la droite, à l'intérieur de la gauche et de la droite, et, transversalement, selon des lignes de front qui rompent l'opposition des camps politiques constitués: libertaires contre autoritaires, laïques contre confessionnels, libre-échangistes contre protectionnistes, autonomistes contre centralistes, internationalistes contre nationalistes, et j'en passe. De toutes ces lignes de fracture, celle qui devrait nous importer est celle qui va opposer les forces qui veulent renforcer le champ du politique, et de la démocratie, face à l'économie et à la marchandise et les forces qui se satisfont pleinement (ou qui veulent l'étendre encore) de l'emprise du marché. La Constituante, ça pourrait être le champ clos de l'affrontement de la République et du Marché.

Luna Park contre musée des Beaux-Arts

Le 22 mai dernier, le comité référendaire «Pas au bord du lac!», opposé à la construction du nouveau musée des Beaux-Arts à Lausanne, tenait conférence de presse au cœur d'une fête foraine installée à proximité du site du futur bâtiment. Entre-temps, le référendum a abouti et les Vaudoises et les Vaudois seront appelés à se prononcer sur cet objet en novembre.

Le choix du lieu est délibéré car, sur le grand carrousel des opposants au projet, il était avancé que celui-ci menaçait la tenue du Luna Park ainsi que la venue du cirque Knie. Le futur musée est prévu sur une partie d'une place en remblai, gagnée sur le lac lors des grands travaux qui ont accompagné l'Expo 64 et utilisée aujourd'hui pour des manifestations temporaires.

Ces arguments sont faux, dans la mesure où des aménagements sont envisagés pour que ces événements saisonniers soient possibles. Mais ce qui surprend, c'est l'importance donnée à ce problème: «Un musée de construit, c'est un Luna Park en moins» peut-on lire en grandes lettres jaunes sur la photographie d'une main de géant tenant une tête de mort – le train fantôme probablement.

Sur la couverture du même cahier distribué à la presse (téléchargeable sur www.pas-au-bord-du-lac.ch), on peut voir deux photomontages, l'un représentant les gabarits du volume autorisé par le plan d'affectation et, au-dessus, le même volume représenté par une boîte fermée. La page est entourée d'un liseré jaune

et noir. Sachant qu'au sein du comité référendaire, présidé par l'écologiste Pierre Santschi, figurent l'historien d'art Michel Thévoz et l'ancien directeur de la Cinéma-mathèque suisse Freddy Buache, des spécialistes de l'image, on doit considérer que les choix iconographiques ne sont pas fortuits. Ce qui est représenté ce n'est pas un musée, mais une boîte sans ouverture qui interdit l'accès du futur bâtiment qu'elle contient. Dans la signalétique, le noir et le jaune sont employés pour indiquer les dangers chimiques ou radioactifs. De façon générale, ces deux couleurs associées symbolisent la mort et la maladie, ce que vient encore renforcer la photo de tête de mort.

Les opposants s'étaient mis en scène au milieu des attractions foraines, dans un univers où le mauvais goût fait partie intégrante du plaisir que procure ce genre de manifestation, comme celui de manger un gros bonbon rouge en forme de fraise et au goût chimique.

Alors quoi, les référendaires veulent-ils nous confiner au Luna Park en nous interdisant, sous menace d'intoxication, l'accès à un musée des Beaux-Arts? Ou n'ont-ils pas plutôt le projet de réaliser le «Musée de la laideur» que Michel Thévoz appelle de ses vœux dans son dernier livre (*L'heure d'hiver*, éd. Favre, 2007).

Pourtant, les opposants au musée affirment ne pas s'opposer à la culture. Vraiment? alors pourquoi toute cette mise en scène?

Philippe Mivelaz

Rentrée littéraire 2008: à consommer avec modération

C'est le même cirque tous les ans. Entre août et octobre, les librairies foisonnent de nouvelles parutions. La rentrée littéraire confine cependant à l'indigestion et suscite bien des questions.

Par Guillaume Henchoz

Chaque année, la même rengaine. La fin des beaux jours coïncide naturellement avec une avalanche de nouveaux romans. Les amateurs de littérature se retrouvent assiégés par la masse des parutions. Les critiques ont eu tout l'été pour potasser et s'en donnent à cœur joie, tandis que les libraires, eux, semblent un peu dépassé-e-s. La rentrée littéraire excite. La rentrée littéraire énerve. Elle fait couler beaucoup d'encre. Les journaux y vont de leurs encarts spéciaux. Les radios et les télévisions organisent des émissions présentant leurs coups de cœur. Cette période qui dure d'août à octobre, de la rentrée des classes à la remise des prix, est aussi un moment particulier au cours duquel les médias se pressent au chevet du livre, tâtent son pouls et s'interrogent sur son avenir.

DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Selon *Livres Hebdo*, parution destinée aux professionnels du livre, à peine 676 nouveaux romans sont prévus pour les bacs de la rentrée alors que la précédente fournée en comptait 727. Il faudra compter avec un total de 466 ouvrages francophones et 210 romans étrangers traduits. Roman français, roman étranger et pre-

mier roman, les trois catégories que les professionnels du livre auscultent posément chaque année sont toutes en baisse par rapport à 2007. Le plus gros tirage de la volée revient à Amélie Nothomb dont le dix-septième *opus* est imprimé à 200 000 exemplaires. Années après années, le même phénomène semble s'amplifier: on constate une concentration des ventes sur une quinzaine de titres qui dépassent



les 100 000 exemplaires. L'année dernière aurait également vu les ventes de fiction reculer au profit d'autres livres s'inscrivant plus dans les registres du témoignage, de l'histoire vécue, ou encore de la «pipolitique».

TIERCÉS GAGNANTS

Chaque maison d'édition possède donc ses têtes d'affi-

ches sur lesquelles elle mise gros. Normalement, la mise en avant de grandes signatures permet à l'éditeur de soutenir des auteurs un peu plus confidentiels et d'étoffer ainsi son catalogue avec des titres qui se vendent peu mais s'écoulent lentement sur le long terme.

TENDANCES LOURDES ET SERPENTS DE MERS

«Aujourd'hui, la production littéraire est énorme. Tout le monde se mêle d'écrire. (...) Les éditeurs sont affolés par la lecture des manuscrits qui, chaque jour, s'entassent et débordent des cases bondées». Complainte d'un éditeur moderne? Non. Il s'agit de l'analyse d'Octave Mirbeau publiée dans *le Gaulois* en 1883. La crise du livre et du monde de l'édition est un refrain fredonné depuis plus d'un siècle par chaque génération d'éditeurs, de libraires et de critiques. Sans jouer les Cassandra, il convient toutefois d'identifier les problèmes et les tensions du monde éditorial contemporain. Force est d'abord de constater un net recul du livre au profit d'une culture où l'audio-visuel domine l'écrit. Selon Eric Vigne, auteur d'un récent ouvrage sur le monde de l'édition (cf. encadré), il s'en suit «une baisse moyenne des ventes au titre que l'éditeur croit pouvoir compenser par la multiplication de l'offre». La rentrée littéraire pourrait bien être une conséquence indirecte de cet état de fait. La forte densité des parutions dans une courte période de l'année s'explique en grande partie par la remise des prix littéraires en octobre. Les timbales s'appellent Goncourt, Renaudot, Femina ou encore Interallié et permettent aux éditeurs de réaliser des rentrées d'argent importantes en cas de gros lots. Et tant pis pour la santé mentale des libraires, les nerfs des critiques, l'estomac des lecteurs et le génie d'auteur-e-s peu connus, noyés dans la masse.

Monsieur Hulot à Montbenon

Confession: Jacques Tati est mon cinéaste préféré. Il faut faire le tour de son oeuvre. Ses 5 ou 6 films racontent beaucoup mieux que n'importe quel cours de sociologie la modernisation triomphante et absurde des sociétés occidentales au sortir de la guerre. Car dans le fond Tati parle toujours de la même chose, me semble-t-il: l'inadéquation de l'être humain à la modernité industrielle. En ce sens, il est un cinéaste profondément critique. Tati propose un humour poétique et burlesque qui le range aux côtés de Buster Keaton ou de Charlie Chaplin.

Dans *Jours de fête* (1949), un facteur campagnard décide de moderniser la distribution du courrier en copiant la «méthode américaine». *Les vacances de Monsieur Hulot* (1953) et *Mon Oncle* (1958) mettent en scène le grand homme dégingandé à la pipe incarné par Tati lui-même, Monsieur Hulot, qui se débat avec les vacances balnéaires de masse et le confort moderne des nouveaux logements de la France des années 1950.

Mon film favori reste l'immense *Playtime* (1967) dans lequel Monsieur Hulot se perd dans un Paris méconnaissable fait de tours de bureaux immenses et inhumaines et de ballets d'automobiles. Toutes les avancées de la modernité se retournent contre leurs utilisateurs. Mais de cet univers apparemment totalement réifié, Tati tire le portrait de ces êtres humains modernes qui subjectivent leur environnement.

RF

Cycle Jacques Tati. Cinéma-thèque suisse. Lausanne. Octobre 2008.

MANQUE DE DIVERSITÉ INTELLECTUELLE

Globalisation, marchandisation, surproduction, numérisation: le livre semble menacé de toute part. Un petit essai publié lors de cette rentrée revient sur les principales lignes de tensions qui animent le monde éditorial. Selon son auteur, Eric Vigne, responsable de la collection «NRF-Essais» chez Gallimard, il n'y a pas trop de titres sur le marché mais plutôt trop de livres qui se ressemblent et pas assez de diversité intellectuelle. L'ouvrage présente également une synthèse complète du fonctionnement du marché, des éditeurs aux lecteurs en passant par les diffuseurs, les libraires et autres points de ventes.

GH

Lire: Eric Vigne, *Le livre et l'éditeur*, Paris: Klincksieck, 2008.

L'initiative «anti 4x4» sera soumise au peuple

L'initiative «pour des véhicules plus respectueux des personnes» lancée par les jeunes verts a finalement abouti. Plus connue sous le nom d'«initiative anti 4x4», elle vise à interdire l'immatriculation des véhicules émettant des quantités excessives de substances nocives, en particulier de CO₂ ou de particules fines, ou présentant un danger excessif pour les cyclistes, les piétons ou les autres usagers de la route

Cette initiative arrive à point nommé pour nourrir les débats sur la place de l'automobile dans notre société. Elle permet en particulier de mettre le doigt sur les excès résultant des modes de vie ultra individualistes et du goût pour le luxe et le prestige.

Quoi qu'on en dise et malgré la relative progression de la sensibilité écologiste au sein d'une frange de la population,

les lobbies automobiles sont plus puissants que jamais. Au niveau européen, le projet de règlement de la Commission concernant



les émissions de CO₂ des véhicules automobiles a été remanié par la commission de l'industrie du Parlement, qui a très large-

ment accédé aux revendications des industriels de l'automobile. En Suisse, les choses avancent très lentement: les systèmes de

bonus/malus au niveau des taxes et impôts relatifs aux véhicules tardent à se mettre en place dans les cantons; les systèmes

de partage de voitures (du type Mobility) demeurent marginaux et l'interdiction de certaines catégories de véhicules reste un tabou pour la classe politique.

Ce qui est peut-être plus inquiétant encore, c'est le fait que l'industrie automobile est progressivement en train de récupérer le discours écologiste à des fins publicitaires, de manière souvent mensongère. Les campagnes de publicité vantant les prétendus mérites verts de tel ou tel modèle deviennent courantes. Espérons qu'à l'image de la Norvège, où toute publicité mêlant automobiles et protection de l'environnement a été interdite, des idées novatrices pourront voir le jour sous nos latitudes. L'initiative des jeunes verts ne devrait être qu'un premier pas dans ce débat.

Raphaël Mahaim

Les deux faces du développement durable

Une critique du développement durable – écrite par un membre de la rédaction – vient de paraître. Compte rendu (non critique).

Par Antoine Chollet

Dans le brouillard actuel qui entoure la pensée et le mouvement écologistes, le petit livre de Romain Felli était nécessaire. À la fois riche et concis, il permet d'aborder de manière renouvelée la question de l'écologie en effectuant une distinction qui sera approfondie et analysée tout au long de l'ouvrage et dont l'auteur nous fera bien comprendre le caractère fondamental.

Il s'agit d'une opposition au sein même de la pensée écologiste entre ce qu'il nomme «l'écologie par en haut» et «l'écologie par en bas», et qui entraîne toute une série de différences très profondes tant dans le rapport au monde et à la société que dans la relation

entretenu avec le politique. L'objectif principal de l'ouvrage est de décrire comment une pensée écologique radicale, «par en bas», liant la crise environnementale aux développements concomitants de l'État et du capitalisme, s'est vue déposée de certains de ses thèmes par une idéologie technocratique, soucieuse de garantir la continuité du système de production capitaliste, et que l'on peut rapidement englober sous le terme de «développement durable». Or tout le propos du livre est de montrer que ces deux conceptions doivent être très rigoureusement opposées d'un point de vue théorique et politique.

Sans surprise, Romain Felli remarque que c'est bien l'écologie par en haut qui est

dominante aujourd'hui, et qu'elle semble même en passe de gagner définitivement la partie.

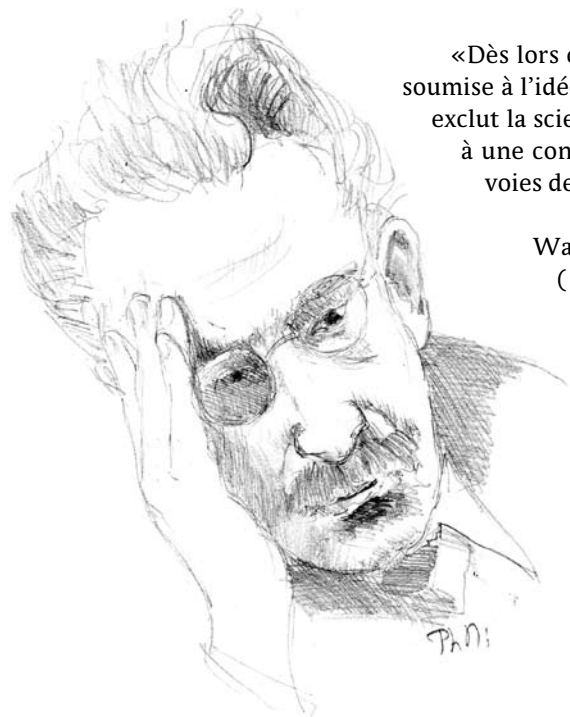
C'est aussi l'un des mérites d'un livre comme celui-ci que de faire réapparaître des alternatives déçues, et de montrer en particulier deux choses: 1° que tout le monde n'est pas «écologiste» dans le même sens, et 2° que l'écologie est une politique à part entière, qu'elle est une pensée politique au même titre que le socialisme ou le libéralisme. C'est aussi un rappel, discret, que certains partis écologistes européens sont aujourd'hui des hybridations assez étonnantes entre les «deux âmes» de l'écologie, et que cette contradiction théorique ne peut sans doute demeurer en l'état très longtemps.



À LIRE:

Romain FELLI: *Les Deux Âmes de l'écologie, une critique du développement durable*, Paris: L'Harmattan, 2008

Walter Benjamin



«Dès lors que la vie estudiantine est entièrement soumise à l'idée de fonction et de métier, pareille idée exclut la science; car il ne s'agit plus de se consacrer à une connaissance qui risque de détourner des voies de la sécurité bourgeoise.»

Walter Benjamin, *La vie des étudiants* (1915), in: *Œuvres I*, Paris Gallimard, 2000.

Walter Benjamin (1892-1940) était un philosophe et critique littéraire juif allemand. Immense intellectuel, il n'aura cessé de retravailler la conception marxiste pour l'adapter à la crise de son temps. Fuyant les nazis, il est contraint au suicide en 1940.

agenda

24 septembre
Ils rêvaient d'un monde meilleur... La propagande politique hier et aujourd'hui.
Un film, des textes, un débat.
20h00, Cave du petit Paris, Progrès 4, La Chaude-Fonds.

27 septembre
Congrès du parti socialiste vaudois.
14h00, Prilly.

27 et 28 septembre
4^e Université d'été des Verts romands. L'agriculture à l'ère de la mondialisation.
09h00, Centre de rencontres de Cartigny, 21 rue du Temple, Cartigny (GE).
www.verts.ch/f/pdf/uni_ete_programme.pdf

2 octobre
Insécurité: mythe ou réalité?
Discussion en présence d'Olivier Guéniat
19h15, Restaurant Don Camillo, Zieglerstr. 20, Berne.

9 octobre
Café politique.
Café-théâtre Le Bourg, Rue de Bourg 51, Lausanne.
www.assopol.ch

11 octobre
Assemblée des délégué-e-s de la Jeunesse socialiste suisse.
Lausanne.

Paroles... de chanson

Renaud - Etudiant poil aux dents, 1980

Boutonneux et militants
Pour une société meilleure
Dont y s'raient les dirigeants
Où y pourraient faire leur beurre
Voici l'flot des étudiants
Propres sur eux et non-violents
Qui s'en vont grossir les rangs
Des bureaucrates et des marchands
Etudiant poil au dents
J'suis pas d'ton clan pas d'ta race
Mais j'sais qu'le coup d'pieds au cul
Que j'file au bourgeois qui passe
Y vient d'l'école de la rue
Et y salit ma godasse

Maman quand j's'rai grand
J'voudrais pas être étudiant
Alors tu seras un mois que rien
Ah oui, ça j'veux bien

Etudiant en architecture
Dans ton carton à dessin
Y a l'angoisse de notr'futur
Y a la société d'demain
Fais-les nous voir tes projets
Et la couleur de ton béton
Tes H.L.M. sophistiqués
On n'en veut pas nous nos maisons
On s'les construira nous même
Sur les ruines de tes illusions
Et puis on r'prendra en main
Quoi donc ? L'habitat urbain
Je sais ça t'fait pas marrer

J'pouvais pas m'en empêcher
Maman quand j's'rai grand
J'voudrais pas être étudiant
Ben alors qu'est-ce que tu veux faire ?
Je sais pas moi, gangster

Etudiants en médecine
Tu vas marnier pendant sept ans
Pour être marchand d'pénicilline
Tes saloperies d'médicaments
Aux bourgeois tu r'fileras
Des cancers à tour de bras
Et aux prolos des ulcères
Parc'que c'est un peu moins cher
Et l'tiers-monde qu'a besoin d'toi
Là c'est sur que t'iras pas
Malgré tous ceux qui vont crever
T'oublieras que j'ai chanté
La médecine est une putain
Son maquereau, c'est l'pharmacien

Maman quand j's'rai grand
J'voudrais pas être étudiant
Ben alors qu'est-ce que tu veux être ?
Je sais pas moi, poète

Etudiant en droit
Y a plus d'fachos dans ton bastion
Que dans un régiment d'paras
Ça veut tout dire eh ducon !

Demain c'est toi qui viendras
Dans ta robe ensanglantée
Pour faire appliquer les lois
Que jamais on a voté
Ta justice on en veut pas
Pi si tu finis notaire
P't'être qu'on débarqu'ra chez toi
Pour tirer les choses au clair
Et tant pis s'il est pas là

Maman quand j's'rai grand
J'voudrais pas être étudiant
Ben alors qu'est-ce que tu veux faire ?
Je sais pas moi, infirmière

Etudiant en que dalle
Tu glandes dans les facultés
T'as jamais lu l'Capital
Mais y a longtemps qu't'as pigé
Qu'y faut jamais travailler
Et jamais marcher au pas
Qu'leur culture nous fait gerber
Qu'on veut pas finir loufiats
Au service de cet Etats
De cette société ruinée
Qu'des étudiants respectables
Espèrent un jour diriger
En rapinant dans leurs cartables
La conneries de leurs aînés

Maman quand j's'rai grand
J'voudrais pas être étudiant
Alors tu s'ras un moins que rien
Ah oui ça j'veux bien

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes indépendant